

Préparation du Conseil National de la Vie Lycéenne du 5 avril 2019

Synthèse exhaustive des remontées de tous les CAVL dans le champ du changement climatique et du développement durable

Les remontées des CAVL s'organisent selon cinq grands axes :

1. Projets scolaires et éducatifs
2. Interpellations des collectivités territoriales par les lycéens
3. Feuilles de route à l'échelle académique, nationale
4. Des enseignements à l'action : des projets pédagogiques en partenariat.
5. Propositions adressées au ministère de la transition écologique et solidaire

1. Projets scolaires et éducatifs

Dans le domaine de la transition écologique vers un développement durable, les CAVL proposent de :

- Mobiliser les enseignements dont l'enseignement moral et civique (en lien avec les programmes notamment en section technologiques et professionnelles par exemple histoire, géographie, SVT, philosophie, économie, TPE, EPI, sorties et voyages scolaires dédiés)
- Multiplier les actions et les modalités de sensibilisation afin de lutter contre toutes formes de gaspillage (papier, déchets...).
- Lutter contre le gaspillage alimentaire (sensibilisation, formation des agents, évolution des menus notamment végétariens, circuits courts, installation de poulaillers).
- Améliorer le tri et le traitement des déchets (composteur, récupérateur d'eau, appareil à déshydratation).
- Sensibiliser aux enjeux et aux comportements éco responsables (journées dédiées, création de potagers, aménagement dans les cours d'espaces verts avec des micros jardins, plantation d'herbes aromatiques, d'arbres et installation des hôtels à insectes, ruches, nichoirs à oiseaux...)
- Engager toute la communauté éducative en faveur des économies d'énergie pour lutter contre le changement climatique (éco gestes, débats, simulation de négociations internationales sur le changement climatique, affiches, appels à projets).

2. Interpellations des collectivités territoriales par les lycéens

- Création de conseils locaux et territoriaux du développement durable (annuaire des référents « développement durable » au sein des collectivités, rencontres régulières entre les lycées et les partenaires territoriaux en associant les lycéens, charte d'écocitoyenneté, commission des menus) Une expérimentation est en cours sur l'Académie de Lyon de constitution d'un Conseil économique social et environnemental des jeunes avec le CESER de la région pour influencer et orienter l'assemblée exécutive régionale : 1^{er} thème : changement climatique et transition écologique.
- Implication dans le projet territorial de transition énergétique (visites de sites spécialisés : EDF ..., méthaniseurs, utilisation des énergies renouvelables, isolation des bâtiments, plan de transports (vélo..), marches vertes, installation de vélos (recyclés) qui permettent de charger

les téléphones (action sociale/sportive), système d'éclairage automatique des lieux (salles, couloirs et cour), panneaux solaires...

- Engagement des lycées dans la préservation de la biodiversité et prévention de la pollution (formation des cuisiniers aux alternatives traditionnelles (bio, végétarien, local), installation de mangeoires à oiseaux, sensibilisation des familles, tri alimentaire pour nourrir les animaux, réflexion sur les produits d'entretien (formation des agents) ;
- Faire connaître le bilan énergétique de l'établissement aux élus CVL afin d'élaborer un projet en lien avec les collectivités territoriales (chauffage, éclairage et consommation d'eau...)
- Civisme, solidarité et économie circulaire : soutien aux « Restos du cœur » et aux « sans domicile fixe », partenariat avec les associations de solidarité (Cabane à troc, Jardin partagé, achats, ventes, prêts vêtements au sein des lycées...)

3. Feuilles de route à l'échelle académique, nationale

- Généraliser le dispositif d'« ambassadeurs lycéens pour le climat » (Cette proposition s'inspire de celle de l'engagement lycéen contre le harcèlement).
- Lancer des appels à projets nationaux sur les enjeux climat, biodiversité (Sensibilisation active par la réalisation de courts métrages, d'actions marquant les esprits, concours...).
- Mettre en place une plateforme nationale en ligne pour tous les lycées pour partager les actions écologiques ; proposer régulièrement des défis éco responsables.
- Faire entrer des élus CAVL dans les comités de pilotage académique de l'éducation au développement durable (EDD), identifier les éco délégués au sein du CVL.
- Problématiser les enseignements dans la perspective du développement durable (interdisciplinarité, approche du point de vue de l'EDD généralisée à tous les niveaux et toutes les formations)
- Etablir un dialogue avec des scientifiques reconnus dans le champ du changement climatique et de la biodiversité pour soutenir les travaux nationaux, académiques et locaux des lycéens (formations, ressources pédagogiques, journée dédiées, rencontres, conférences ex : le climat jurassien et son évolution, visites)
- Repérer et prendre en compte un indicateur de performance du volet développement durable dans le dialogue de gestion académique.
- Proposer un binôme paritaire « éco délégué » parmi les élus de chaque instance : CVL, CAVL, CNVL (Cleanwalk dans l'établissement, projets de sciences participatives, d'étude de la biodiversité à l'intérieur de l'établissement...)
- Désigner les CVL, comme leviers de mobilisation collective dans les établissements labellisés « établissement en démarche globale de développement durable » (E3D), en lien avec les référents éducation au développement durable : en conseils d'administration, en lien avec des associations d'éducation au climat, des chercheurs, des experts
- Enquête académique réalisée avec le CAVL :
 - a. Quel est le coût annuel de la facture énergétique du lycée ?
 - b. Quel est l'usage électrique le plus consommateur dans mon lycée ?
 - c. Quelles pratiques d'établissement pouvez-vous recenser sur la réduction de la consommation énergétique du lycée ?
 - d. Quels types de déchets sont générés dans mon lycée ? Comment sont-ils valorisés ?
 - e. Combien d'éco-délégués existe-t-il dans votre établissement ? Quel est leur rôle ? Quelles actions mettent-ils en œuvre ? Qui est le référent EDD de votre établissement ? Quel est son rôle ?
 - f. Comment utiliser ces résultats dans les enseignements ?

4. Des enseignements à l'action : des projets pédagogiques en partenariat.

- Continuité entre les enseignements et l'action par les projets pédagogiques en lien avec les acteurs et les experts territoriaux (sensibilisation de tous les niveaux LP LEGT, module

économie sociale et solidaire, introduction de la notion économie de l'énergie, de la transition énergétique et du changement climatique dans les enseignements, innovations technologiques dans la baisse de la consommation énergétique, discussion à visée philosophique (écologie et dimension sociale du développement durable par la lutte contre les discriminations et contre l'homophobie, brevet de l'engagement pour valoriser les élèves engagés sur des actions collectives : service national universel)

- Inscrire l'éducation au développement durable dans une logique de continuité inter niveaux (rappeler les 17 objectifs de développement durables de l'ONU).
- Formation à E3D (label pour « établissement en démarche globale de développement durable », onglet E3D sur l'environnement numérique de travail du lycée, intégrer la philosophie à l'E3D, construire des kits académiques, établir le bilan carbone des établissements, végétaliser la cour et le toit du lycée, utiliser les STI2D)
- Journées en lien avec les directions régionales de l'ADEME, les directions régionales de l'environnement, les agences de l'eau, les associations d'éducation à l'environnement et de protection à l'environnement, l'office national des forêts, l'agence régionale de la santé (organisation de clean walks, journée mondiale de l'environnement, club nature, courses vertes, ateliers scientifiques...)

5. Propositions adressées au ministère de la transition écologique et solidaire

- Economie circulaire et traitement des déchets (valoriser tous les produits y compris les moches et ceux qui sont périmés depuis peu, taxer les produits en fonction de leur cout écologique, privilégier le bio et le local, organiser le ramassage des déchets, mesurer avec des enquêtes fiables et indépendantes les impacts des déchets des entreprises et les rendre publics).
- Soutenir la transition énergétique (plan de développement régional des énergies renouvelables, transports en communs, véhicules électriques, développer les vélos en libre-service, inciter à les utiliser, ces derniers pouvant peut-être être recyclées (compost) ou donnés à des associations solidaires).
- Protéger la biodiversité (limiter l'urbanisation et la déforestation, lutter contre la pollution marine, installer des ruches, des hôtels à insectes, des nichoirs à oiseaux et des platebandes fleuries dans les villes et dans les cours des lycées).
- Démocratie écologique : créer une instance fédératrice qui associe les citoyens de chaque commune y compris les lycéens (conseil de l'environnement), dans une démarche de démocratie participative, diminuer voire supprimer les taxes sur les produits locaux notamment pour soutenir les agriculteurs qui produisent du bio).
- Médiatisation éco responsable : implication des médias dans l'éducation écoresponsable de tous (presse, radio, télévision, ...) dans le but de développer un esprit écologique (« apprendre à mieux consommer »).
- Développement économique éco responsable : subventions pour les PME qui travaillent dans le domaine des innovations écologiques, rendre plus attractif le domaine des énergies renouvelables, permettre aux entreprises de se lancer dans ce domaine.
- Avoir des démarches solidaires envers les pays les plus exposés.